

NOM et PRENOM du propriétaire ou de son mandataire :

DOMICILE PRINCIPAL :

TEL :EMAIL :

Adresse de l'hébergement (rue, résidence, n°, étage) :

Cocher la case correspondante à votre capacité d'accueil pour connaître le forfait pour la saison 2026 :
(tarifs fixés par les délibérations municipales du 18/09/2018 et du 02/06/2022)

Capacité	Meublé classé 1*	Cocher « X »	Meublé Classé 2*	Cocher « X »	Meublé Classé 3*	Cocher « X »	Meublé Classé 4*	Cocher « X »
2 couchages	73.66 €	<input type="checkbox"/>	83.27 €	<input type="checkbox"/>	138.35 €	<input type="checkbox"/>	207.52 €	<input type="checkbox"/>
3 couchages	110.49 €	<input type="checkbox"/>	124.90 €	<input type="checkbox"/>	207.52 €	<input type="checkbox"/>	311.28 €	<input type="checkbox"/>
4 couchages	147.31 €	<input type="checkbox"/>	166.53 €	<input type="checkbox"/>	276.70 €	<input type="checkbox"/>	415.04 €	<input type="checkbox"/>
5 couchages	184.14 €	<input type="checkbox"/>	208.16 €	<input type="checkbox"/>	345.87 €	<input type="checkbox"/>	518.80 €	<input type="checkbox"/>
6 couchages	220.97 €	<input type="checkbox"/>	249.79 €	<input type="checkbox"/>	415.04 €	<input type="checkbox"/>	622.57 €	<input type="checkbox"/>
7 couchages	257.80 €	<input type="checkbox"/>	291.43 €	<input type="checkbox"/>	484.22 €	<input type="checkbox"/>	726.33 €	<input type="checkbox"/>
8 couchages	294.63 €	<input type="checkbox"/>	333.06 €	<input type="checkbox"/>	553.39 €	<input type="checkbox"/>	830.09 €	<input type="checkbox"/>
9 couchages	331.46 €	<input type="checkbox"/>	374.69 €	<input type="checkbox"/>	622.57 €	<input type="checkbox"/>	933.85 €	<input type="checkbox"/>
10 couchages	368.29 €	<input type="checkbox"/>	416.32 €	<input type="checkbox"/>	691.74 €	<input type="checkbox"/>	1 037.61 €	<input type="checkbox"/>
11 couchages	405.12 €	<input type="checkbox"/>	457.96 €	<input type="checkbox"/>	760.91 €	<input type="checkbox"/>	1 141.37 €	<input type="checkbox"/>
12 couchages	441.94 €	<input type="checkbox"/>	499.59 €	<input type="checkbox"/>	830.09 €	<input type="checkbox"/>	1 245.13 €	<input type="checkbox"/>

Tous les hébergements marqués (épis Gîtes de France®, label Clé-vacances®, label accueil paysan, etc.) dès l'instant où ils ne font pas l'objet d'un classement prévu par le code du tourisme (articles L311-6, L321-1, L323-1, L324-1 à L325-1, L332-1) sont taxés selon le taux adopté par la collectivité applicable aux hébergements en attente de classement ou sans classement.

Total à régler	Fait le :
Pour la saison 2026 =€	Signature :

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : **TRESOR PUBLIC (les chèques étrangers ne sont plus acceptés)**

OU Règlement par virement bancaire : Indiquer Nom/Prénom et adresse du meublé de tourisme.

→ IBAN au verso du document.

Si vous avez déclaré, avant le 1^{er} juillet, une situation autre que la location saisonnière, merci de cocher la case correspondance :

- Pas de location en 2026
- Plus de location (usage personnel, famille,)
- Autre :
- En cas de vente du bien : préciser le nom et l'adresse du nouvel acquéreur et joindre copie de l'attestation notariale de vente.....

Récapitulatif et règlement à retourner avant le 07 septembre 2026 à l'adresse suivante :
Mairie de GRUISSAN Boulevard Victor Hugo - Service Taxe de Séjour - 11430 GRUISSAN - France
taxedesejour@ville-gruissan.fr

Protection des données personnelles

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Gruissan pour le traitement de la taxe de séjour.

Les destinataires de ces données sont le service Taxe de Séjour.

Les données sont conservées pour la durée du 1er janvier N au 30 juin N+1.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par courriel à contact@ville-gruissan.fr

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc ...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code banque	Code guichet	N°de compte	Clé RIB	Domiciliation	
10071	11000	00002002411	32	TPCARCASSONNE	
IBAN (International Bank Account Number)					
				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1110	0000	0020 0241 132	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE

GRUISSAN TAXE SEJOUR

Veillez à bien renseigner le libellé du virement : Nom / Prénom et adresse de l'hébergement

Pensez aux démarches en ligne

